Colomiers
Communiqué de presse
Le 03/04/2024 16:23

Colomiers, lauréate du Trophée "Territoire engagé pour la nature"

Ce mardi 23 avril 2024, **Martine Berry-Sévennes, Adjointe à Mme le Maire déléguée à la Transition écologique, au patrimoine naturel et aux mobilités, représentait Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole, pour le remise du Trophée "Territoire engagé pour la nature"**, des mains de Céline Bedel, Responsable de l'accompagnement des acteurs à l'Agence régionale de la biodiversité en Occitanie.

*"**Ce label est la reconnaissance de toutes nos actions engagées en faveur de la qualité du cadre de vie et du développement de la biodiversité.** Il nous semblait ainsi essentiel de nous associer à ce dispositif qui est une déclinaison locale des engagements de l'Etat en matière de lutte contre la perte de biodiversité*, souligne Martine Berry-Sévennes.
"*Territoire engagé pour la nature' présente l'avantage de mettre en réseaux les initiatives locales pour faciliter ce partage d'expériences. Cela nous donne également accès à des ressources techniques, afin d'améliorer et de diversifier nos pratiques. Enfin, cela nous permet d'être labellisés et d'avoir une reconnaissance lorsque nous faisons appel à des financements publics."*

Trois axes de travail retenus

Dans le cadre de Territoire engagé pour la nature, la Ville de Colomiers a fait le choix de cibler trois types d'actions :

- **Atténuer l'îlot de chaleur urbain dans les cours d'écoles.** Le programme de végétalisation des cours d'écoles est en cours de mise en oeuvre, avec, à terme, 50% d'espaces désimperméabilisés au bénéfice des élèves.
- **Rendre accessible un espace vert de fraîcheur à moins de 15 minutes à pied à tous les habitants, avec la création notamment d'un bois dans le secteur Naspe-Sélery.** Avec son plan Arbre mené depuis 2022, la Ville de Colomiers a planté 1 200 arbres sur son territoire, ce qui porte à 20 000 le nombre d'arbres sur le domaine public.
- **Mettre en œuvre un programme de sensibilisation aux enjeux de la préservation de la biodiversité au sein de la Maison des transitions écologiques.** Cet équipement structurant et exemplaire en matière de réalisation ouvrira ses portes à l'automne 2024. Cliquez ici pour accéder au dossier de presse de la Maison des transitions écologiques.

"La nature tient une place essentielle pour le territoire columérin, rappelle Martine Berry-Sévennes. *Nous bénéficions de 520 hectares d'espaces naturels et de loisirs, soit une moyenne de 130 m² d'espaces verts par habitant, une trentaine de parcs, squares, jardins, coulées vertes, espaces naturels et boisés, avec des sites majeurs comme le parc Duroch, le parc du Cabirol, la zone naturelle de l'Aussonnelle, les berges du Bassac, le lac du Pigeonnier ou encore le bois de l'Armurier."*

CONTACT

Dimitri Foltran — Direction de la communication
05 61 15 24 42 · dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr